



**Conseil de
Développement**

Pays de Lorient

L'AVIS CITOYEN

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Le CDPL en 2017

- **78** structures et citoyens adhérents
- **99** personnes engagées dont 44 femmes et 43 personnes de moins de 50 ans
- **2 100** heures de bénévoles
- **8** groupes de travail + **2** groupes de réflexion
- **16** événements



Les membres du CDPL en 2017

Collèges

Entreprises et partenaires sociaux	Associations	Institutions publiques et parapubliques	Citoyens
16	20	14	28

Milieux

Économiques	23
Environnementaux	10
Sociaux	26
Culturels	7
Éducatifs	5
Scientifiques	4
Associatifs	24



Répartition géographique des membres

Le CDPL : ses missions

- Constituer un **lieu d'échanges et de concertation** entre les acteurs du territoire
- Éclairer les **choix de développement du territoire** en réalisant des avis
- **Informé, mobiliser la population** et les acteurs locaux sur les enjeux du développement local



L'AVIS CITOYEN

Les groupes de travail en 2017

L'AVIS CITOYEN

Aménagement du territoire : habitat et urbanisme

- Avis sur le Schéma de cohérence territorial
- Avis sur le Programme Local de l'Habitat

Économie Verte

- Conférence de l'Économie Verte sur l'alimentation
- Participation au Plan Climat Air Énergie Territorial

Agriculture et alimentation

- Participation au groupe de travail sur la Charte de l'agriculture et alimentation
- Organisation de la conférence de l'Économie verte sur l'alimentation

Démocratie-citoyenneté

- Suivi des conseils citoyens
- Organisation du « Printemps Citoyen » avec UnisCité

Les groupes de travail en 2017

Mobilité et accessibilité

- Projets tuteurés avec l'UBS sur les plans de déplacement inter-entreprises et l'image des transports collectifs
- Élaboration du rapport sur les mobilités au Pays de Lorient

Maritimité

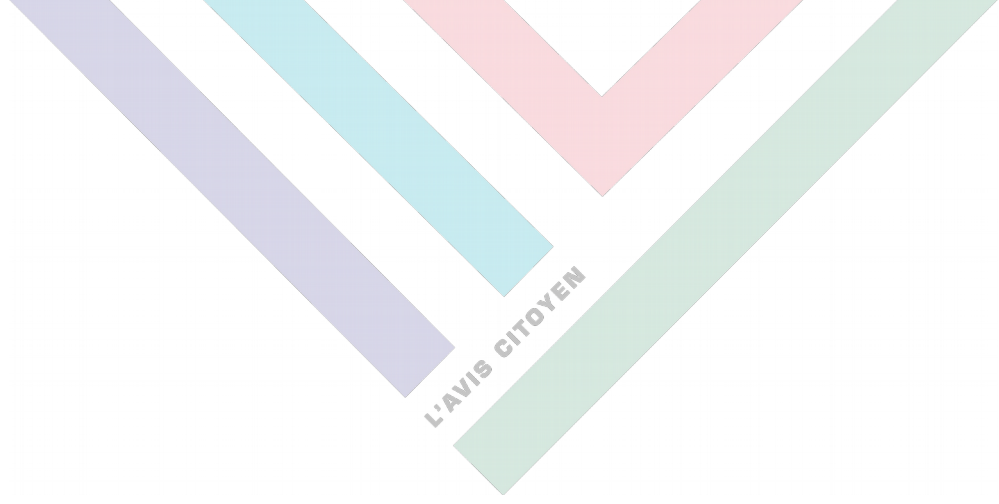
- Participation au comité de pilotage sur la Charte du Port Center
- Audition des acteurs de la maritimité

Comité unique de programmation

Suivi des dossiers

Groupes de réflexion

- **Culture et entreprises**
- **Développement économique de GROIX**



L'AVIS CITOYEN

Participation aux actions territoriales



Emploi et formation

Participation à la démarche territoriale emploi-compétences dans le cadre de la Coordination Technique Emploi Formation

Marketing territorial

Participation aux:

- Comité Stratégique et Pilotage élargi d'AUDELOR
- Comité opérationnel Marketing territorial
- Groupe de travail marketing « jeunes » et « RSE Développement Durable »

Conseil agricole et alimentaire

Le CDPL dispose de 4 sièges au conseil agricole et alimentaire et a participé à l'élaboration du diagnostic

Participation aux actions territoriales



Plan Climat Air Énergie Territorial

Participation du CDPL au comité de pilotage du PCAET à hauteur de 5 sièges

Schéma du numérique et RN165

Participation au comité de pilotage

Réseau des conseils de développement bretons

Implication dans la coordination et participation aux formations et séminaires



Le contrat de partenariat, le comité unique de programmation et le comité Leader

Avis sur la revoyure du contrat de partenariat

Participation au CUP

Participation au Comité Leader et courriers associés

Le CDPL : ses événements en 2017

- 9 Mardis du CDPL
- 5 Ateliers participatifs
- 1 conférence de l'Économie Verte
- 1 Café du CDPL



Le CDPL : ses publications

En 2017

- Avis sur le Programme Local de l'Habitat
- Avis sur le Schéma de Cohérence Territorial
- Les Mobilités sur le pays de Lorient : contribution du CDPL
- Avis sur la revoyure du contrat de partenariat



L'AVIS CITOYEN

Les temps forts de la vie institutionnelle



Rencontres avec les élus

- de Lorient Agglomération : 3
- de la CCBBO : 1
- de Quimperlé Communauté : 2

Les instances

5 réunions du Conseil d'administration (dont 1 conseil d'administration exceptionnel)
2 réunions assemblées générales

Les finances - comptes constatés en 2017

Les recettes :

- Région : **20 000 €** (en attente de 5 000 € début 2018)
- Lorient Agglomération : **25 000 €**
- CCBBO : **2 000 €**
- Cotisations des membres : **600 €**
- Prime 1^{ère} embauche : **1 000 €**

TOTAL : 53 600 €

Les finances

Les dépenses : *estimation à début décembre 2017*

- Charges salariales : **28 400 €**
- Charges de fonctionnement (loyer, Internet...) : **8 700 €**
- Charges liées aux activités (déplacement, communication, conférences...) : **11 300 €**
- excédent annuel affecté à une réserve « salaire » : **5 200 €**

TOTAL : 53 600 €

Orientations 2018

Constats

Le **CDPL** existe, sous sa forme associative, depuis trois ans et peut actuellement se caractériser de la façon suivante:

- Un Conseil de Développement **dynamique, agile, relativement efficient avec une certaine crédibilité auprès des élus (à conforter).**
- Le rapport d'activité montre qu'il met en œuvre des **actions diversifiés** avec la difficulté **d'un certain essoufflement** , d'un manque d'implication du collège économique et partenaire sociaux et d'une **faiblesse de sa représentativité territoriale**

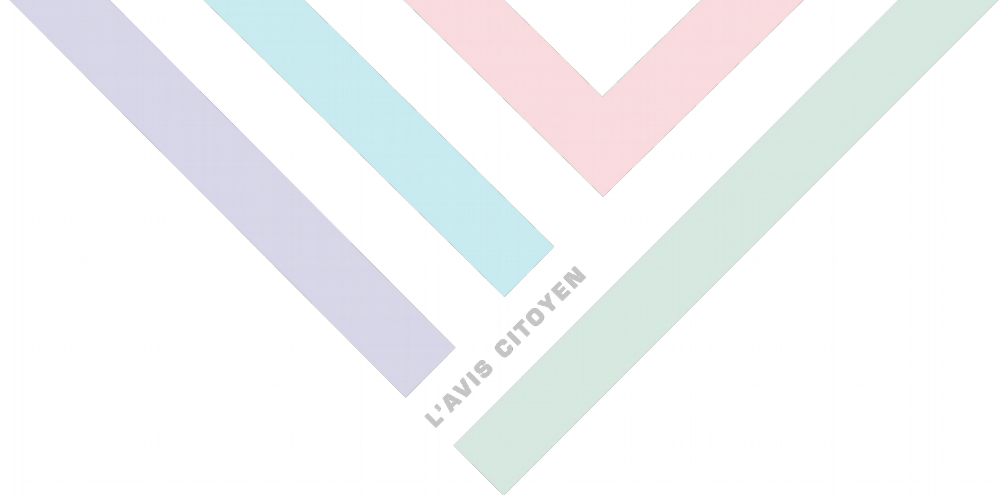
Orientations 2018

Opportunité

L'élargissement à Quimperlé Communauté

Menaces

L'essoufflement et la non fiabilisation de la relation avec les élus



L'AVIS CITOYEN

Orientations 2018

Orientation stratégique

Conforter notre positionnement d'association ayant une mission d'intérêt général sur un territoire cohérent et pertinents (bassin de vie)

Objectifs opérationnels

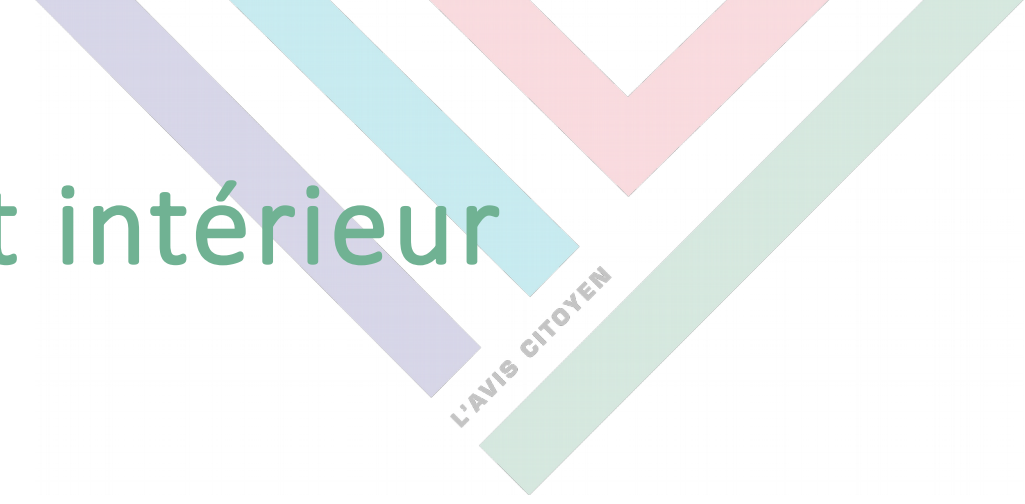
- ➔ Avoir plus de 100 adhérents
- ➔ Obtenir le statut association d'intérêt général

Orientations 2018

Les groupes de travail - à valider lors de la prochaine AG

- **Mobilités** : projets tuteurés sur l'intermodalité
- **Aménagement du territoire** : contribution sur la question de l'avenir des centres-villes, centres-bourgs
- **Agriculture et alimentation** : contribution au conseil agricole et alimentation
- **Économie Verte** : contribution au comité de pilotage du Plan Climat Air Énergie Territorial
- **Maritimité** : contribution au plan d'action du Port Center ; avis sur l'écologie portuaire dans le cadre du PCAET
- **Démocratie- citoyenneté** : suivi des conseils citoyens ; référencement des acteurs de la démocratie participative et de l'économie collaborative du pays de Lorient ; organisation de café-débat

Modification du règlement intérieur



L'AVIS CITOYEN

- L'article 7 de notre RI prévoit que le CA est compétent pour modifier le règlement intérieur, à charge pour lui d'en informer l'assemblée générale lors de sa plus prochaine réunion
- Lors de sa séance du 7 octobre dernier le CA a validé quelques ajustements et compléments de notre RI comme suit

Préambule - *Principes*

Chaque adhérent s'engage :

- à adhérer à la finalité du Conseil de Développement,
- à se conformer à ses objectifs,
- à respecter son organisation, son fonctionnement, ses statuts et son règlement intérieur,
- à ne pas se prévaloir de ses activités au sein du Conseil de Développement pour régler des affaires personnelles ou en retirer un avantage particulier.

L'AVIS CITOYEN

Article 1- Moyens de fonctionnement

Le CD disposera :

- Des moyens financiers prévus dans les statuts
- De l'**éventuel** appui d'Audelor via une convention à définir

Sur délibération de son conseil d'administration, le CD pourra aussi passer des convention de partenariat avec toute structure pouvant être utile à son fonctionnement

Article 2- Composition

- Ajustement de forme par remplacement des mots « le conseil » par l'appellation complète « **le conseil de développement** » afin d'éviter toute confusion (avec le « Conseil d'Administration ») par exemple.
- Ajout d'un dernier alinéa à l'article 2, comme suit :
Les membres personnes morales de l'association sont représentées dans les instances de l'association par le titulaire ou la personne suppléante qu'elles auront nomméement désignés.

Article 3 - Organisation

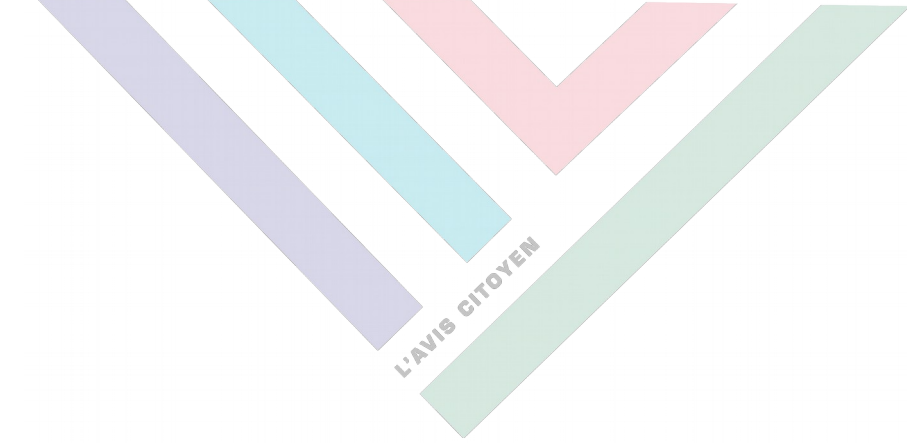
- 1. de l'Assemblée Générale

Ajouts de deux alinéas comme suit :

Elle est chargée de :

- Voter le budget annuel de l'association
- Approuver les rapports annuels (moral et financier) ainsi que les orientations pour l'année à venir,
- Décider le montant de la cotisation annuelle,
- Élire les membres du Conseil d'Administration.

Elle est informée des activités menées au sein du Conseil de Développement autant que de besoin.



Article 4- Les groupes de travail

- Compléments des 3 premiers alinéas comme suit :

Chaque groupe de travail est **créé par délibération du Conseil d'Administration. Il tient le CA régulièrement informé de ses activités.** Il est animé par une ou plusieurs personnes, qui convoquent et fixent l'ordre du jour.

Chaque groupe de travail, qui se réunit autant que de besoin, désigne un secrétaire chargé de faire le compte-rendu des travaux. **Pour tout rapport susceptible d'être publié, le groupe l'élabore, le valide en interne et le soumet au Bureau.**

Après **examen du projet de rapport, le Bureau communique celui-ci** par voie électronique à tous les adhérents du Conseil de Développement. Les adhérents disposent d'un délai de quinze jours calendaires **à compter de la date d'envoi** pour faire connaître au bureau et aux membres du groupe de travail concerné leurs observations, questions ou propositions d'amendement.

Article 4- Nouvel alinéa concernant le rôle du conseil d'administration- *Application*

- *A la fin de chaque mandature, le Conseil d'Administration sortant propose à l'AG le nombre d'administrateurs à élire pour la nouvelle mandature des 3 années à venir.*

CA = 25 membres (maximum) élus pour un mandat de 3 ans

Quorum de 50% de membres **présents**, de plus en plus difficile à atteindre

Nouveau mandat : XX candidats se représentent

Le CA propose de limiter le nombre d'administrateurs à 10.

Garantir le quorum

L'AVIS CITOYEN

- Élire comme suppléants les candidats au delà de 10 titulaires
- Les suppléants ne sont pas affectés à un titulaire
- Ils peuvent assister au CA quelque soit le nombre de suppléants présents et participer aux débats
- Les voix des titulaires sont comptabilisées en priorité dans les votes,
- S'il y a plus de suppléants que de titulaires absents les suppléants votants , deux hypothèses :
 - Ils détiennent un pouvoir d'un titulaire absent et vote à ce titre
 - Ils sont tirés au sort en début de séance.

Renouvellement du conseil d'administration

L'AVIS CITOYEN

Candidats déclarés :

- Dominique Narbey - association
- Jean Verger - citoyen
- Mathilde Jamier-Videcoq - citoyen
- Jocelyne Kerjouan - entreprise
- Jean-Philippe Olivieri - entreprise
- Dominique Ventre- citoyen
- Gérard Gourlaouen - entreprise
- Chambre d'agriculture - organisme public
- Dominique Le Brigand - citoyen
- SEM KEROMAN - organisme public
- Pierre Schlosser - citoyen
- Daniel Le Cren - association
- Jean Peeter - organisme public
- Dominique Dischamps- entreprise
- Mariano Pasut (Capeb)
- Autres ?

Ordre du jour de l'AG extraordinaire

L'AVIS CITOYEN

- Modification statutaire suite au changement de périmètre
- Élection de nouveaux membres au sein du conseil d'administration
- Valider les orientations des groupes de travail
- Représentations du CDPL :
 - Comité Unique Paritaire (+ Comité Leader) : 10 titulaires + 10 suppléants
 - Conseil agricole et alimentaire : 3 titulaires
 - Comité de pilotage Plan Climat Air Énergie territorial : 5 titulaires
 - Emploi-Formation : 1 titulaire
 - Aloen : 1 titulaire